

Transition énergétique

QUELS FINANCEMENTS POUR LA « CHINEUROPE » ?

La transition énergétique vers une économie décarbonée est une priorité commune de l'Europe et de la Chine. Elle pourrait être l'occasion de créer des mécanismes originaux d'investissement.

L'Europe et la Chine commencent à comprendre l'intérêt d'un partenariat sur des dossiers clés de la 3^e révolution industrielle. Cependant, les projets pratiques semblent devoir passer par une « porte étroite » entre une Europe qui a fait le choix unique au monde de restriction monétaire alors que les projets pour l'investissement productif y existent, et une Chine aux solides réserves de change mais qui ne peuvent être investies domestiquement.

Les intérêts communs sont pourtant clairs : la Chine présente certes un large marché domestique mais a toujours besoin d'attirer des entreprises internationales dans son « écosystème industriel et d'innovation ». Entre elle et une Europe dont les entreprises innovent, les complémentarités en termes économique et de capacités techniques et industrielles passent par l'innovation financière. Il faut imaginer les mécanismes internationaux qui permettront à une région de participer au développement de l'autre.

Des secteurs intensifs en capital

Si la 3^e révolution industrielle est loin, une de ses composantes en revanche est à l'ordre du jour, la transition énergétique, et chaque zone peut dès aujourd'hui être partie prenante de la transition de l'autre.

La transition vers une économie décarbonée est une priorité com-

mune des deux régions, qui ont défini des objectifs ambitieux sur le long terme – la Feuille de route vers une économie bas carbone en Europe à l'horizon 2050, l'objectif de réduction de l'intensité carbone en Chine d'ici 2020. Elles se dotent progressivement d'instruments de politique pour les atteindre – par exemple des marchés carbone sur les secteurs industriels et électriques (les pilotes sur sept grandes villes et provinces chinoises et l'ETS en Europe).

Des investissements colossaux seront nécessaires. D'après nos calculs à partir du récent World Energy Outlook (2012) de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), près de 2000 milliards de dollars seront par exemple nécessaires d'ici 2035 pour développer la production électrique décarbonée en Chine, et plus de 1 700 milliards de dollars en Europe. Les réseaux électriques engloberaient 2 400 milliards de dollars en Chine contre 1 100 milliards de dollars en Europe. Soit un investissement additionnel de 25 % à 50 % par rapport à un

scénario *Business as usual*. Surtout, de nouveaux modèles et montages financiers devront permettre de rendre viables ces investissements, certes rentables, mais beaucoup plus capitalistiques.

IDE et fonds commun

Des flux d'investissements directs étrangers (IDE) existent déjà et sont en croissance forte, de la Chine vers l'Europe. Les flux sortant chinois devraient poursuivre leur croissance à hauteur de 17 % en rythme annuel d'ici 2015 selon les objectifs du 12^e plan quinquennal, pour atteindre un total de 150 milliards de dollars. Mais seuls 5 % des IDE chinois sont à ce jour dirigés vers l'Europe (et ceux-ci correspondent à 5 % seulement, en incluant les investissements en provenance de Hong Kong, des IDE totaux reçus en Europe). Encore moins sont fléchés vers les secteurs verts en Europe. Selon un récent rapport du Rhodium Group (2012), seulement 230 millions de dollars ont été orientés vers les énergies renouvelables et alter-

natives sur la dernière décennie. Il est primordial de canaliser ces IDE vers la transition énergétique voulue par l'Europe. Ce pourrait donc être l'occasion pour les pays européens de créer des mécanismes originaux d'investissements bilatéraux, assortis de conditions permettant d'en pérenniser les bénéfices.

Le récent accord entre la Caisse des Dépôts (CDC) et la China Development Bank (CDB) montre qu'il est possible d'aller dans ce sens. Elles ont ainsi lancé en septembre 2012 un fonds commun franco-chinois pour accompagner les PME françaises et chinoises dans leur croissance. Ces fonds, garantis par les États, n'impliquent pas en revanche que la gestion soit publique ; public et privé pourraient travailler de concert, l'accord CDC-CDB venant par exemple garantir des investissements « *private equity* » chinois, assurant ainsi un effet de levier sur les fonds publics. Ce type de mécanismes proche des entreprises assurerait aussi une rétribution juste de l'effort d'innovation technologique dans un contexte de mondialisation de plus en plus compétitif, et la réduction des coûts de transaction de nécessaires petits investissements, de plus en plus diffus, dans des systèmes de plus en plus décentralisés. 

Elie Belleprat et Joël Ruet
Chercheurs à l'IDDR⁽¹⁾

DÉBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Confrontations Europe présentera une contribution au débat national sur la transition énergétique. Celle-ci doit s'inscrire dans l'avenir de la politique européenne dont les objectifs sont à redéfinir. Le mix énergétique européen est un enjeu majeur pour renforcer la compétitivité de l'UE et bâtir une croissance soutenable. Il doit tirer parti de la diversité des choix nationaux, promouvoir la solidarité et favoriser toutes les énergies décarbonées, y compris le nucléaire. Par ailleurs, l'association réalise un « cahier d'acteur » dans le cadre de la Commission nationale du débat public (CNDP) sur la gestion des déchets nucléaires. Consulter : www.confrontations.org

(1) Institut du développement durable et des relations internationales, www.iddri.org